



Vous envisagez de créer une entreprise

au Burkina Faso

Guide pratique pour entreprendre



Programme Migrations et Initiatives Économiques



Sommaire

- 3 Créer une entreprise.
Une aventure enrichissante

- 5 De l'idée à la mise en œuvre.
S'armer de patience

- 10 Un contexte économique stimulant

- 14 Adresses utiles au Burkina Faso

- 20 Adresses utiles en France

- 24 Les opportunités actuelles.
Des pistes pour entreprendre

Pourquoi ce guide ?

Ce guide a été réalisé avec le soutien de l'Agence Française de Développement, suite à un séminaire organisé par le Programme Migrations et Initiatives économiques (PMIE) et ses partenaires sur l'appui professionnel aux créateurs d'entreprises à Ouagadougou en décembre 2009.

La collecte et l'analyse des données a été assurée par le Cabinet d'Ingénierie et de Conseil en Développement d'Entreprises (ICDE) au Burkina Faso en Mai 2010.

Le document présente des conseils issus de l'expérience de l'accompagnement de porteurs de projets du réseau Groupe d'Appui de la Micro à la Moyenne Entreprise (GAME). Son objectif n'est pas d'être complet ni de fournir des recettes toutes faites. Il propose des pistes de réflexion, un cheminement méthodologique, des informations et contacts utiles pour guider tous futurs entrepreneurs et entrepreneurs de la diaspora ou résidant au Burkina Faso, et particulièrement les jeunes en fin d'études, désireux d'entreprendre.

Créer une entreprise Une aventure enrichissante

Créer une entreprise est une aventure humaine passionnante, mais le processus est long et parfois sinueux. Pour ne pas s'égarer et céder au découragement, il est utile de procéder méthodiquement : se poser d'abord les bonnes questions, puis avancer par étapes.

Vous voulez créer une entreprise ? Ne vous précipitez pas, prenez le temps de répondre à ces questions essentielles :

Pourquoi voulez-vous créer une entreprise ?

Mettre en place une activité économique privée répond à des perspectives multiples. Il est important d'être clair sur vos principales aspirations car il en découle des choix et des modes de gestion différents. Être conscient de vos motivations servira à monter un projet cohérent avec vos objectifs et à convaincre des partenaires et financeurs. C'est votre volonté qui vous maintiendra vers le but à atteindre, apportera l'énergie et l'implication personnelle nécessaire.

Etes-vous persévérant ?

Entre le moment où vous décidez de vous lancer dans la création d'une entreprise en Afrique et sa mise en œuvre effective, il peut s'écouler plusieurs mois. Vous devrez mener de front de nombreuses démarches. Êtes-vous armé pour aller jusqu'au bout et prêt à faire le grand saut ? Du point de vue de votre situation professionnelle, familiale et administrative, est-ce le bon moment de vous lancer ? Vous sentez-vous capable de vous organiser, d'aff-

Les multiples raisons d'entreprendre

- Maîtriser son avenir ; dynamiser sa carrière professionnelle.
- Gagner de l'argent.
- Valoriser sa formation, son expérience et son réseau professionnel au service de son pays.
- Mettre en pratique une idée ou une innovation.
- Rester ou revenir au pays.
- Créer des emplois pour soi ou pour son entourage.
- S'affirmer, se réaliser, prouver sa capacité à réussir socialement.
- Contribuer au développement de sa région ou de son pays.
- Être son propre patron (plaisir de diriger, de décider, d'organiser, de créer).
- Développer ou transférer de nouveaux savoir-faire technologiques, de nouvelles compétences.
- Être indépendant, autonome.
- Se dépasser, entrer dans la compétition.

fronter l'adversité, de surmonter les difficultés, de rebondir en cas d'échec ?

Quels sont vos moyens ?

Créer une entreprise coûte de l'argent ! Avant même de commencer, il vous faudra déboursier des frais d'étude préalable et des frais administratifs. Les financeurs n'appuieront votre projet que si vous disposez vous-même d'un apport personnel suffisant. Une garantie foncière ou immobilière est un atout, mais au stade de l'idée, ne pas disposer de ressources personnelles n'interdit pas de continuer les démarches, à condition toutefois d'envisager très tôt comment parvenir à financer son activité. Le dimensionnement de votre projet dépendra en grande partie des fonds que vous aurez mobilisés.

Avez-vous le soutien de vos proches ?

Quelle sera, dans votre projet, la place de votre famille, avez-vous abordé avec elle les conséquences financières et pratiques ? Votre entourage joue un rôle indéniable dans votre projet, son soutien constituera pour vous un moteur ; à l'inverse, son désaccord sera un frein majeur. Dans tous les cas, il vous faudra expliquer de façon claire et diplomatique que tout entrepreneur débutant doit impérativement préserver ses ressources et que sa réussite repose sur des règles de gestion strictes.

Si vous souhaitez associer un de vos proches à votre entreprise, précisez bien ensemble quelle sera sa place et les modalités de son travail (poste, salaire) ; assurez-vous de ses compétences ou de sa réelle capacité à les acquérir et de sa bonne moralité.



Marta Conti Lobet

Tout le monde ne naît pas entrepreneur... mais peut le devenir !

**Qu'est ce qu'un chef d'entreprise ?
Un meneur, un patron, un directeur,
un responsable, un commandant
de bord.**

La fonction exige des qualités humaines (sens du contact, de la communication), des compétences techniques (en gestion d'entreprise et en rapport avec l'activité spécifique), de l'organisation. La capacité à convaincre est également indispensable pour trouver des financements ou des partenaires.

C'est un métier exigeant où il faut concilier travail autonome et en interaction avec toutes les parties prenantes (salariés, fournisseurs, clients, prestataires, partenaires financiers et administratifs...).

Pour la bonne santé et la pérennité d'une entreprise, il sera aussi nécessaire d'être rigoureux et économe, et surtout de séparer très clairement le budget personnel (ou familial) de celui de l'entreprise. Restez intransigeant sur cette séparation par rapport à votre entourage.

Se former au métier de chef d'entreprise, acquérir des compétences et une qualification, notamment en comptabilité et en gestion, sont importants.

De l'idée à la mise en œuvre S'armer de patience

Votre idée doit satisfaire une demande réelle, ou potentiellement importante, un marché accessible et solvable. Y-a-t-il de la place pour vous et surtout de la place pour faire mieux ?

Étape 1. Concevoir un projet réalisable

La première étape consiste à trouver une idée : quelle activité choisir ? Toute idée est valable a priori. Mais votre projet doit être en adéquation avec votre personnalité, vos compétences, votre situation familiale et vos contraintes personnelles (temps disponible, charges financières en cours, santé...).

Dès ce stade, pensez aux moyens financiers nécessaires aux besoins de votre projet. Sont-ils accessibles ?

Rencontrez des opérateurs qui exercent le même type d'activités ou des activités similaires (associations professionnelles, chambres de commerce...), participez à des salons professionnels, prenez contact avec des clubs d'entrepreneurs ou toutes organisations susceptibles de vous apporter de l'information supplémentaire pour mieux mûrir votre projet. Pensez à consulter les bases de brevets dans votre secteur d'activité technique (voir p.19).

Quel sera votre rôle dans l'entreprise, ce type d'activité vous conviendra-t-il, quels genres de difficultés devrez-vous surmonter, quelle dimension donner à l'entreprise ? Quelles sont les compétences dont vous aurez besoin, existent-elles là où vous désirez entreprendre ?

Pensez par étapes, car l'expérience montre que vous êtes obligé d'être réaliste dans la mise en œuvre de votre idée.

→ Si vous êtes en Europe, profitez de vos allers et retours au pays pour mieux appréhender sur place les réalités économiques et les débouchés possibles. Si vous avez développé des relations professionnelles en Europe, la représentation locale d'une entreprise européenne est une piste à creuser.

→ Si vous êtes au Burkina Faso, des structures publiques ou parapubliques comme la Maison de l'Entreprise (MEBF) fournissent des informations et un accompagnement qui vous seront très utiles.

→ Le réseau GAME (cf. p. 20) vous mettra en relation avec ses partenaires et avec des porteurs de projets ou des entrepreneurs dans différents secteurs. Des associations peuvent réaliser pour vous un indispensable bilan personnel et professionnel.

Afin d'éclaircir vos idées, rédigez au fur et à mesure un dossier qui précise au mieux vos produits, votre marché, votre organisation et les moyens à acquérir.

A chaque étape, sachez rester réaliste.

Étape 2. L'étude de faisabilité au Burkina Faso

Réalisée sur les lieux de votre future activité, l'étude de faisabilité est une étape indispensable qui vise à réunir et à valider toutes les informations nécessaires au fonctionnement de votre entreprise. Elle confirme ou modifie les choix de départ et évite parfois de se lancer dans des frais à perte. Elle est votre premier investissement.

Pour cette étude, trois semaines suffiront à peine pour collecter tous les renseignements. Prévoyez un budget spécifique sans sous-estimer vos frais de transports locaux, de communication et de séjour. Soyez méthodique : rassemblez avant de partir le maximum d'informations par Internet et auprès d'organismes spécialisés (voir pages 14 à 20, "adresses utiles"), élaborer un calendrier de travail et prenez les rendez-vous à l'avance si possible. Les responsables d'institutions ou d'entreprises à qui vous présenterez votre projet vous apporteront des renseignements utiles. Ne dévoilez cependant pas trop largement vos atouts avant d'avoir débuté. Préservez votre projet. Ciblez bien vos contacts et cherchez avant tout à identifier vos futurs clients et fournisseurs.

A l'issue de cette étude, vous pourrez décrire avec certitude et arguments les moyens techniques et humains dont vous aurez besoin et vous présenterez à de potentiels partenaires financiers une projection théorique chiffrée de la manière dont votre activité dégagera un bénéfice et se développera.

Pour réaliser cette étude et vous aider à monter votre plan d'affaires (ou *business plan*) il est conseillé, dans la mesure du possible, d'être accompagné par des organismes spécialisés (voir pages 14 à 20).



PMIE

Une étape fondamentale

Seule une étude de faisabilité soignée vous permettra d'identifier précisément :

- votre marché et ses tendances : ce que vous pourrez réellement vendre, à qui et à quel prix ; la concurrence, est elle plus en avance, pensez vous pouvoir faire mieux, quelle sera votre stratégie (prix, publicité, promotion, distribution) ?
- les moyens techniques et organisationnels les mieux adaptés aux réalités de l'environnement. Observez avec soin le niveau d'équipement et la qualité des services des fournisseurs, le besoin en maintenance du matériel et en gardiennage, le niveau de formation de la main-d'œuvre disponible... ;
- le lieu d'implantation le plus pertinent par rapport à vos fournisseurs et à vos clients ;
- les partenaires dont vous aurez besoin (prestataires de services, gestionnaires et experts juridiques et techniques, prescripteurs...) : des personnes motivées, compétentes et de confiance ;
- les conditions réglementaires pour exercer votre activité, le droit du travail et le statut juridique le plus approprié.
- les sources possibles de financement ou de mobilisation de garantie pour faciliter le financement.

Étape 3. La recherche de financements

Les besoins financiers de votre activité découlent de votre chiffrage des investissements nécessaires (terrain, local, matériel). Mais entre le démarrage de l'activité et les premières rentrées d'argent, une période (qui peut être longue) s'écoulera où il faudra vivre sans entamer les fonds de l'entreprise : il faut donc prévoir un « **fonds de roulement initial** » qui couvrira les frais à engager pour les premières productions.

Plus de fonds propres = moins de prêts à rembourser

Vos fonds propres (ceux dont vous disposez personnellement) suffisent-ils pour lancer votre activité ? Dans la négative, avez-vous exploré toutes les pistes : la famille, les amis, la communauté ici et là bas, des contacts professionnels ?

Connaissez-vous les *business angels* et les *capital risqueurs**, personnes physiques ou morales aptes à s'associer au capital de votre entreprise, en échange de contreparties financières ? L'implication de ces personnes dans l'entreprise les incitera à vous rapporter des affaires et des contacts...

Différents types de financements externes existent aussi, selon votre secteur d'activité, la dimension de votre projet, votre situation personnelle ou professionnelle, en Afrique comme en France. Tous sont accessibles sur la base de conditions d'éligibilité et de procédures souvent fastidieuses, complexes et incertaines et il est fréquent de n'obtenir aucune réponse après avoir déposé un dossier. Que cela ne remette pas en cause la pertinence de votre projet et n'entame pas votre motivation. **Pour cette démarche, faites appel à un organisme compétent ou à une personne ressource désintéressée** connaissant les guichets et les interlocuteurs auxquels introduire votre dossier avec plus de chances de succès.

* Pour en savoir plus sur les business angels : www.franceangels.org. Consultez également le net pour vos recherches de financement.

Marita Contil Libbet



Où obtenir des prêts ?

Lorsque vos fonds propres ne suffisent pas, vous pouvez les compléter en vous adressant :

- **auprès des fonds publics et parapublics** : le gouvernement burkinabé ou les chambres consulaires accordent des prêts au démarrage d'une entreprise, dans le cadre d'activités ou de publics jugés prioritaires, en particulier les jeunes et les femmes (cf. page 16) ;
- **auprès des banques, avec le soutien de garanties** : les banques burkinabé accordent difficilement des prêts au démarrage et leurs conditions demandent souvent réflexion. Un apport et des garanties personnelles parviennent cependant à mieux convaincre. Quelques mois d'activités et de rencontres avec le partenaire bancaire faciliteront l'accès à un prêt de « développement ». Ici et là-bas, des organismes de garanties peuvent vous cautionner (cf. page 18) .
- **auprès des institutions de microfinance**, qui accordent des prêts de montants faibles à taux élevés : elles sont des partenaires de proximité utiles hors de la capitale, à condition d'être certain de leur sérieux (cf. page 17) ;
- **auprès de certains fonds solidaires**, programmes spécifiques ou fondations (cf. page 22), ou même auprès de vos anciens contacts professionnels en France.
- Certaines subventions et exonérations sont possibles en fonction du secteur d'activité, mais il vaut mieux ne pas attendre cette éventualité pour débiter.

Étape 4. Les démarches administratives et le statut juridique

Le choix du statut juridique de votre entreprise n'est pas anodin : de celui-ci dépend votre régime fiscal et vos responsabilités légales vis-à-vis de l'entreprise. Comparez les avantages et les inconvénients des différentes formes juridiques au regard de votre activité, de votre situation personnelle, de vos partenaires financiers.

Si vous envisagez d'avoir des associés (des membres de votre famille, un ami, un *business angel*...), renseignez-vous auprès de notaires, avocats ou autres conseillers juridiques (cf. pages 14 à 20), sur les différentes formes de partage et de prise de part de capital possibles, sur la valeur et la répartition des parts au démarrage et leurs possibilités d'évolution. En matière de capital, valorisez vos acquis (terrain, prototype de produits, etc.).

Si votre activité implique l'utilisation de terrains ou d'équipements appartenant en commun à vos proches, il est conseillé de discuter très tôt des



Marta Conti Libbet

Secteur de la téléphonie

modalités de partage des biens et de répartition des revenus entre vous : une phase de négociation difficile peut considérablement ralentir, voire compromettre votre projet.

Ne sous-estimez pas les délais et le coût des démarches administratives, que ce soit pour la création officielle de la société auprès des Centres de Formalités des Entreprises (CEFORE), pour l'acquisition d'un local¹, le dédouanement du matériel², ou l'obtention de l'ensemble des fonds.

Anticipez au maximum en rassemblant les pièces requises au préalable.

Si vous développez une activité basée sur un produit ou un procédé innovant, il est conseillé de faire un dépôt de brevet auprès de la Direction nationale de la propriété industrielle (cf. page 15).

Secteur de la restauration



Marta Conti Libbet

¹ Soyez attentif au contenu de la location bail, en veillant à ce que soit précisé qui, du locataire ou du propriétaire, doit payer les impôts fonciers.

² Attention : pour ceux qui sont en France, envoyer du matériel depuis la France peut s'avérer très coûteux, en raison des frais de transport par containers et du dédouanement. Avant d'acquiescer des équipements en Europe, ou de tenter d'en obtenir à frais réduits, renseignez-vous bien sur les tarifs et les offres locales de matériels auprès d'autres fournisseurs ou professionnels en activité.

Étape 5. Tester l'activité

Lorsque, après étude, le projet s'avère viable et que vous aurez réuni les premiers fonds, la mise en œuvre de votre activité pourra commencer.

Mieux vaut envisager de démarrer modestement et évoluer progressivement. Cette attitude prudente minimise les risques, relativement importants dans le contexte économique et sociopolitique africain, tout en apprenant à maîtriser l'activité et l'environnement. Les premiers mois de comptabilité, s'ils sont satisfaisants, seront le meilleur moyen de convaincre un financeur et de parachever ainsi une recherche de fonds. Bien poser d'abord les bases n'empêche ni d'avoir de l'ambition pour se développer, ni une réflexion permanente sur la manière d'innover pour devancer la concurrence !

Les premiers mois sont cruciaux : vous aurez inévitablement des problèmes techniques ou organisationnels non anticipés à surmonter. Pour autant, ne négligez surtout pas la gestion pendant cette période. Une erreur peut très rapidement fragiliser votre entreprise. Un suivi après la création, sous forme de rendez-vous réguliers avec un organisme compétent (par exemple les centres de gestion agréés – CGA, voir page 15) s'avère salutaire. Il est vivement conseillé d'inclure une ligne budgétaire pour cet appui comptable dans votre budget.



Marta Conti Lobbet

Papeterie



Marta Conti Lobbet

Boucherie moderne



Marta Conti Lobbet

Secteur du tourisme



Marta Conti Lobet

Un contexte économique stimulant

Un pays jeune et dynamique

Pays soudano-sahélien de 274 200 km², le Burkina Faso compte environ 14 millions d'habitants, dont 46 % a moins de 15 ans. L'agriculture occupe 80 % de la population active et le tiers de la population du pays vit en dessous du seuil de pauvreté.

Ouagadougou, sa capitale, est un grand carrefour régional avec un marché très dynamique. Elle attire de plus en plus de visiteurs étrangers, notamment pour ses centres universitaires sous-régionaux et ses nombreux festivals culturels, salons de renommée internationale et séminaires. Une importante communauté d'expatriés réside dans la capitale. Le siège de plusieurs organisations internationales et des représentations d'organismes économiques ou de multinationales y sont implantés.

A la fin des années 1990, le Burkina Faso a rétabli les équilibres macroéconomiques et financiers de

son économie. Au prix d'importantes réformes soutenues par le gouvernement, l'économie burkinabè a entretenu jusqu'en 2006 une croissance moyenne de l'ordre de 6 % par an.

Mais en 2007, elle a été à l'épreuve de la conjugaison de quatre facteurs : l'augmentation disproportionnée du prix du pétrole, la baisse du cours des matières premières (du coton en particulier), la dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro et des conditions climatiques défavorables ont entraîné une chute de croissance à 3,6 % en 2007. En 2008, malgré les effets de la crise alimentaire mondiale, la croissance s'est rétablie légèrement au-dessus de 4 %.

Le secteur privé demeure confronté à de fortes contraintes structurelles : un niveau d'infrastructure encore limité, une forte vulnérabilité climatique, un marché domestique restreint dû à la paupérisation de la population, une lenteur administrative en droit des affaires.

Mais le faible coût de la main-d'œuvre et un engagement politique soutenu de l'initiative privée sont propices au développement des entreprises.

Des dispositifs décentralisés favorables à l'initiative économique

Avec pour objectif de construire une économie solidaire dans une société démocratique porteuse de créativité, d'inventivité et de dynamisme entrepreneurial, le Burkina Faso a placé le secteur privé au cœur de ses réformes économiques et structurelles. Le rapport « Doing Business 2009 » classe le Burkina Faso parmi les dix meilleurs pays réformateurs du monde et les cinq meilleurs d'Afrique pour la constance dans ses efforts de réformes. Selon l'OHADA et le dernier rapport de Transparency International, le Burkina Faso enregistre des avancées significatives en harmonisation du droit des affaires ainsi qu'en matière de lutte contre la corruption.

Le gouvernement a initié plusieurs programmes d'appui technique et financier aux créateurs d'entreprises. Les acteurs des filières agro-sylvo-pastorales, les jeunes et les femmes sont les publics prioritaires de ces programmes (cf. pages 16 et 17).

Entrée en service en 2004, la Maison de l'entreprise du Burkina Faso (MEBF) est l'un des pivots du dispositif d'appui au secteur privé (cf. page 14), en cours de décentralisation.

La création des tribunaux du commerce à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso et la mise en place du Centre d'arbitrage, de médiation et de conciliation de Ouagadougou (CAMC-O) offre des modes alternatifs de règlement des litiges.

Enfin, le Burkina Faso mise particulièrement sur sa jeunesse diplômée pour apporter innovation et dynamisme au développement économique du pays.

Les formes juridiques d'entreprises

Les formes légales les plus fréquentes au Burkina Faso sont :

- **L'entreprise individuelle ou société unipersonnelle.** Elle est facile, rapide à créer et peu coûteuse. C'est un statut adapté au petit commerce, aux professions libérales et à l'e-commerce. Elle permet d'obtenir le forfait d'impôt sur le revenu. Cette forme n'est pas adaptée à la participation de capitaux extérieurs et peu crédible vis-à-vis des banques. L'entrepreneur supporte seul les risques et certains inconvénients comme l'extension de la faillite aux biens personnels et familiaux, l'absence de couverture sociale normale et de protection en cas de chômage.
- **La société à responsabilité limitée (SARL) est la forme juridique la plus rencontrée au Burkina Faso.** C'est une société de capitaux constituée par voie de souscription d'actions. La responsabilité de chaque associé est limitée à son apport et ses droits sont représentés par des parts sociales. La SARL doit compter deux associés au minimum et le gérant est soumis au contrôle des associés. La SARL peut également être unipersonnelle, ce qui signifie que l'associé unique sera le gérant. Le capital minimal est de 1 000 000 de FCFA. Le gérant peut être salarié de l'entreprise.
- **La société anonyme (SA) est également une société de capitaux, dont le capital se constitue par voie de souscription d'actions.** Elle se compose en principe d'au moins deux actionnaires et d'un ca-

Un contexte économique stimulant

pital minimal de 10 000 000 de FCFA. Mais une SA peut compter un actionnaire unique (société anonyme unipersonnelle). Dans ce cas, l'actionnaire peut faire appel à l'emprunt public.

- **Le Groupement d'initiative économique (GIE).** A la différence des régimes cités précédemment, le GIE forme un groupe de sociétés préexistantes, constitué d'au minimum deux personnes physiques ou morales exerçant déjà une activité commerciale libérale. Ce statut, favorable aux regroupements, est formalisé par un contrat de société et ne requiert pas de capital.

Il existe également des formes juridiques spécifiques comme la SNC (société en nom collectif) et la SCS (société en commandite simple).



Marta Comti Lobet

Commerce de proximité

La protection sociale obligatoire

Tout salarié doit être immatriculé auprès de la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Tout entrepreneur doit déclarer chaque salarié, dès son embauche, et informer la CNSS de toute évolution.

Les cotisations, versées trimestriellement, sont basées sur le montant des salaires bruts versés aux salariés, avec un plafond mensuel. Au salaire brut de l'employé, vous devez ajouter les cotisations "employeur" (16 %) et la "taxe patronale d'apprentissage" (3 %).



Secteur agricole

Les régimes d'imposition

Quatre régimes d'imposition des bénéfices industriels et commerciaux sont répartis en deux grands groupes au Burkina Faso :

- **L'impôt indirect** comprend le régime synthétique, ou "contribution du secteur informel" (CSI) et le régime "contribution du secteur boisson" (CSB).

- **L'impôt direct** compte aussi deux régimes. Le "régime simplifié d'impôt" (RSI) concerne, selon leur chiffre d'affaires (CA), les moyennes entreprises. Le "régime normal d'impôt" (RNI) s'applique aux grandes entreprises au CA supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) de FCFA. Ces deux régimes appartiennent au système dit "déclaratif".

La classification fiscale d'une entreprise est établie à sa création sur la base de son CA prévisionnel, par la direction fiscale. L'entreprise peut donc changer de régime en fonction de l'évolution de son CA.

En phase de montage de votre projet, n'hésitez pas à contacter la direction fiscale dont vous dépendrez, ou un bureau de conseil fiscal pour toute information.

Les formalités à accomplir

Pour créer ou reprendre une société au Burkina-Faso, vous devrez effectuer les démarches suivantes :

1. Faire une déclaration notariée de souscription et de versement auprès d'un notaire.
2. S'adresser aux Centres de formalités des entreprises du Burkina Faso (CEFORE), qui accompliront pour vous :
 - l'enregistrement de l'entreprise au registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM);
 - la déclaration d'existence fiscale et la création de votre numéro identifiant financier unique (IFU);
 - une demande d'affiliation auprès de la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) pour obtenir une notification employeur.

Les frais d'accomplissement de ces formalités sont de 47 500 FCFA pour les personnes morales, 42 500 FCFA pour les personnes physiques. Le délai est de sept jours ouvrables.

Lors de l'accomplissement de vos formalités, vous devrez indiquer le chiffre d'affaires prévisionnel annuel de votre entreprise, son nom commercial, son activité, l'adresse complète (téléphone, boîte postale), la date de début d'activité et le nombre d'employés prévu.

• Le CEFORE à Ouagadougou

c/o MEBF, 132 avenue de Lyon 11 - BP 379
Ouagadougou 11 (de 8 h à 12 h et de 15 h à 17 h)
T. (226) 50 39 80 58 – ceforeouaga@yahoo.fr

• Le CEFORE à Bobo-Dioulasso

01 BP 148 Bobo Dioulasso
T. (226) 20 98 20 23 – Fax (226) 20 97 01 66

Autres centres ouverts à Fada, Ouahigouya, Tenkodogo, Koudougou, Kaya et Gaoua... Voir adresses sur le site de la MEBF : www.me.bf

Les documents à rassembler pour les CEFORE

- Une photocopie légalisée de la carte d'identité burkinabé ou du passeport du ou des gérants et de l'un des associés.
- un extrait de casier judiciaire (*Bulletin n° 3*) de moins de trois mois du ou des gérants à obtenir auprès du Palais de Justice de votre chef lieu de province (ou de votre chef lieu de région)
- un exemplaire des statuts de la société
- un exemplaire du procès-verbal constitutif de la société
- un exemplaire de l'acte notarié de souscription
- un contrat de bail à usage commercial au nom de la société et enregistré aux impôts ou une facture d'eau ou d'électricité ou tout autre document pouvant fournir les références cadastrales du siège de l'entreprise ;
- quatre exemplaires du formulaire M0 et quatre actes de dépôt disponibles à la MEBF.

Pour les personnes physiques, il faudra fournir aussi : une copie de l'acte de mariage, un certificat de résidence de l'année en cours, trois photos d'identité, un timbre fiscal de 200 FCFA. Pour les références cadastrales du siège de l'entreprise sont aussi acceptés : un Permis Urbain d'Habiter (PUH) légalisé, ou un titre de propriété légalisé ou une attestation d'occupation de domaine public légalisée (au nom du promoteur). Sera effectuée pour vous une demande de carte professionnelle de commerçant (CPC) d'une durée de validité de trois ans.



Marta Coniti Llobet

Secteur de l'exportation

Adresses utiles au Burkina Faso

Organismes ressources

● Maison de l'Entreprise (MEBF)

La MEBF est l'acteur incontournable dans le domaine de l'appui aux TPE (très petites entreprises) et PME (petites et moyennes entreprises) au Burkina Faso. Vous y trouverez :

1. Le guichet unique pour les formalités de création (le CEFORE) : cf. page 13.

2. Un accès facilité à de l'appui conseil

. *avant la création*, avec le service Accueil-Guidance-Information (SAGI) : validation des idées-projets, information sur les structures d'appui au secteur privé, cours pratiques de création d'entreprises et de développement des affaires (CEDA) ;

. *après la création*, avec les chèques conseils et le fonds de soutien à coûts partagés : appui financier aux entreprises pour accéder à une gamme de services et de compétences nationales et internationales (renforcement des compétences techniques et de management des entrepreneurs, diagnostics, appui technique et en ingénierie financière, facilitation d'accès au crédit).

3. Un centre de documentation et d'informations économiques, commerciales et financières (CIDE), sans frais.

4. Le Centre d'information juridique des affaires (CIJA) qui organise des permanences et des rendez-vous avec des experts en droit, fiscalité et comptabilité et dispose d'un fonds documentaire juridique. Planning des permanences et fiche de demande de rendez-vous téléchargeables sur le site www.me.bf et à déposer au secrétariat de la MEBF ou à envoyer par mail à dg@me.bf

5. Le Centre de facilitation des actes de construire (CEFAC).

La MEBF organise chaque année des Journées de l'entrepreneuriat (JEB), une compétition dont les lauréats bénéficient d'une subvention.

Maison de l'Entreprise (MEBF)
132, avenue de Lyon 11 BP 379 Ouagadougou 11
T. (226) 50 39 80 59/60/61 – Fax (226) 50 39 80 62
dg@me.bf ou info@me.bf – www.me.bf





● Les Centres de gestion agréés (CGA)

Les CGA, dépendant de la CCI-BF, offrent un soutien à la tenue de comptabilité, à l'établissement des états financiers, à l'élaboration des déclarations fiscales et sociales et une assistance conseil aux entreprises (développement de la force de vente, conseil fiscal, montage de demande de crédit, etc.).

Centres de gestion agréés (CGA)

132, avenue de Lyon 01 BP 502 Ouagadougou 01
T. (226) 50 33 01 08. Fax (226) 50 33 01 09
cgaouaga@fasonet.bf

Guichet également à Bobo-Dioulasso. La liste des centres de province est disponible à la MEBF.

● Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF)

Partenaire privilégié des grandes entreprises dans leur démarche à l'international. Appuis, conseils, informations, mise en relation d'affaires avec des entreprises à l'international.

CCI-BF

118 / 120, avenue de Lyon 01 BP 502
Ouagadougou 01
T. (226) 50 30 61 14/15 ou 50 31 12 66/67
Fax (226) 50 30 61 16
ccia-bf@ccia.bf ou info@ccia.bf – www.ccia.bf

● Le Centre d'arbitrage, de médiation et de conciliation de Ouagadougou (CAMC-O)

Le CAMC-O, dépendant de la CCI-BF, offre des modes alternatifs de règlement des litiges.

CAMC-O

96, avenue de Lyon 11 BP 275, Ouagadougou 11
T. (226) 50 39 84 67 ou 70 25 35 48
www.camco.bf

● Office national du commerce extérieur (ONAC)

L'ONAC a pour mission de promouvoir les échanges commerciaux entre le Burkina Faso et le reste du monde : information commerciale, diagnostic d'entreprise, organisation de foires et salons internationaux, de missions commerciales, réalisation d'études marketing spécifiques sur le commerce extérieur et prospection de marché, formations sur les règles du commerce international et sur la gestion de la qualité, certifications des produits et entreprises, assistance technique aux exportateurs et importateurs.

ONAC

30, avenue de l'UEMOA, zone commerciale
BP 389 Ouagadougou
T. (226) 50 31 13 00 et 01 • Fax 226 50 31 14 69
info@onac.bf – www.tradepoint.bf

● **Conseil burkinabè des chargeurs**
.....

Intervient dans le domaine du transport et de l'approvisionnement en marchandises. Assistance, appui-conseil.

Rond-point Bataille du Rail
01 BP 1771 Ouagadougou
T. (226) 30 62 11 ou 12 / 31 18 23
Fax (226) 31 18 15 / 31 18 24
cbc_siege@hotmail.com • www.cbcfaso.bf

● **Direction nationale de la propriété industrielle**
.....

Ministère du Commerce et de la Promotion
de l'Entreprise et de l'Artisanat
01 BP 258 Ouagadougou 01
T. (226) 50 30 09 41 • dnpi@fasonet.bf

● **Les Cabinets d'appui à l'entrepreneuriat privé**
.....

Le Burkina Faso dispose de structures privées qui appuient à la création par le conseil, l'aide au montage des dossiers de recherche de financement et d'exonération au code des investissements, etc. La MEBF possède une base de données de la majorité de ces structures, y compris les structures spécialisées. Certaines, comme l'ICDE et la SECAM, ont déjà accompagné des jeunes créateurs et des créateurs de la diaspora.



Ferronnerie d'art

SM

○ **Le Cabinet d'ingénierie et de conseil en développement d'entreprises (ICDE)**. Créé en 2002 par Mme Félicité Traoré, il intervient au Burkina Faso et dans la sous-région Ouest-africaine. Une dizaine de professionnels permanents et un vaste réseau d'experts consultants (nationaux et internationaux) sont mobilisables selon les besoins.

ICDE est membre du Groupe d'appui de la micro à la moyenne entreprise (GAME) et partenaire du PMIE, de Tech-Dev et de la société de capital risque solidaire Garrigue.

ICDE

179, rue 28.129 Dassasgho
09 BP 841 Ouagadougou 09
T. (226) 50 36 71 27 • icde@fasonet.bf

○ **La Société d'études, de conseils et d'assistance multisectorielle (SECAM)**. Créée en 1997, elle compte une dizaine de professionnels permanents et s'appuie sur un vaste réseau de consultants. La SECAM est le partenaire de l'OFII au Burkina Faso. Son siège se trouve à Ouagadougou avec une représentation à Tenkodogo.

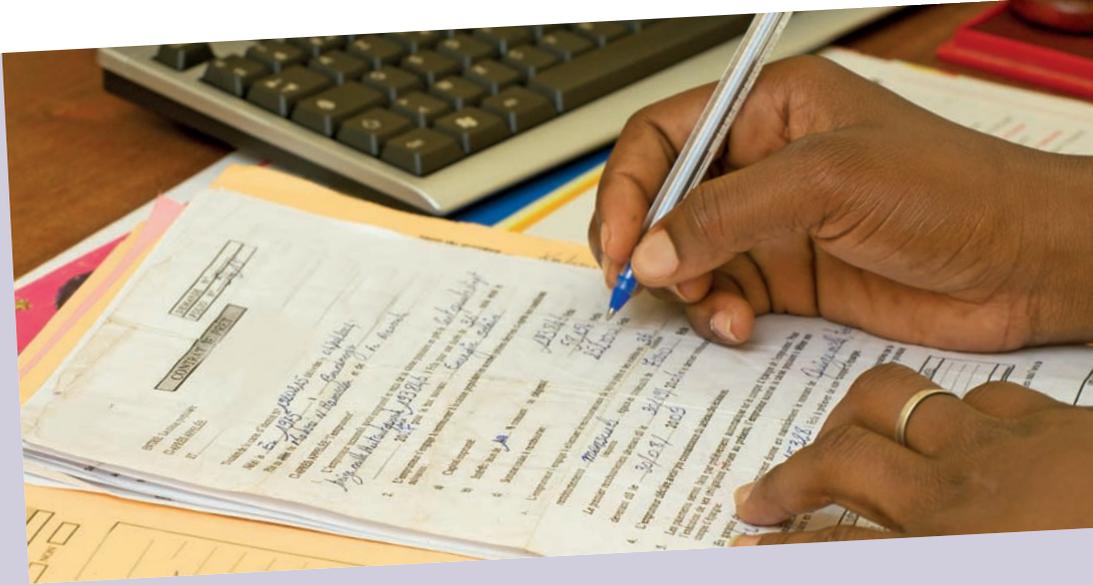
SECAM

Cité 1200 Logements Villa n° 617
09 BP 923 Ouagadougou 09
T. (226) 50 36 04 85 – Fax (226) 50 36 85 41
Portables : (226) 70 25 60 59 / (226) 76 63 53 38
secam@fasonet.bf – www.secam.bf

● **Le Centre d'accueil pour entreprises de la mairie de Ouagadougou (CAE)**
.....

Appui logistique (mise à disposition de salles), sensibilisation, formations, appui conseil, orientation et suivi des entreprises de promoteurs individuels et collectifs, jeunes diplômés.

CAE • 476, rue 3-13, Secteur 3, Cité An III
01 BP 85 Ouagadougou 01
T. (226) 50 33 73 24 – caeouaga@yahoo.fr



● **La délégation de l'Agence Française de Développement au Burkina Faso**
.....

Vous y trouverez des informations sur les crédits spécifiques sectoriels mis en place par l'Agence.

AFD Burkina Faso
52, avenue de la Nation 01 BP 529 Ouagadougou
T. (226) 50 30 60 92 – afdouagadougou@afd.fr
www.afd.fr

Sources de financements

Les sources de financement pour la création d'entreprises sont peu nombreuses et les montants octroyés faibles. Les opportunités concernent plutôt le développement des entreprises une fois créées ; celles-ci sont assez nombreuses. Raison de plus pour toujours démarrer petit ; au moins vous existerez et pourrez alors demander un soutien pour grandir !

Pour accéder à des financements au Burkina Faso, il est préférable d'être introduit par un organisme compétent qui connaisse les critères de sélection.

Les fonds publics et parapublics

● **Le Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ)**
.....

Il s'adresse aux jeunes porteurs de projets burkinabé de 15 à 35 ans, qui acceptent de suivre une formation de cinq jours en entrepreneuriat. Des cabinets partenaires du FAIJ (dont ICDE) aident le promoteur à monter son projet, soumis en comité technique puis en comité financier. Les prêts varient de 200 000 FCFA à 2 000 000 FCFA pour les individus, et 5 000 000 F CFA pour les associations et groupements de personnes. Le remboursement s'étale sur 3 ans avec un taux d'intérêt de 4 % pour les hommes, 3 % pour les femmes et 2 % pour les handicapés. Ce fonds est accessible sur toute l'étendue du territoire burkinabé.

FAIJ • Immeuble Noosyandé à Paspanga
11 BP 1584 Ouagadougou 11
T. (226) 50 33 97 90/91 securedirect.faij@fasonet.bf
www.faij.bf

● **Le Fonds national de financement (FNF)**
.....

Anciennement Fonds burkinabé pour le développement économique et social (FBDES), ce fonds finance prioritairement les investissements de sociétés nationales (SARL, SCP, SA, sociétés pour des montants entre 20 et 50 millions de FCFA, avec un taux de 5 %

l'an, sur une durée maximale de 5 ans. Information auprès du ministère de l'Economie et des Finances.

● Le Fonds d'appui à la promotion de l'emploi

Le FAPE intervient dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, de l'artisanat et de la transformation de produits locaux, des prestations de services, du commerce, du transport, des bâtiments et travaux publics, en financement direct, en préfinancement ou en cofinancement. Montant plafond : 10 millions de FCFA remboursables en 5 ans. Le FAPE travaille en collaboration avec le FAIJ mais demande une garantie.

FAPE • 01 BP 6496 Ouagadougou 01
T. (226) 50 31 51 78 – fape@fasonet.bf

● Le Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA)

C'est un fonds dédié au renforcement des capacités techniques des individus. Il finance en totalité ou en partie des actions individuelles ou collectives de formation professionnelle à finalité d'emploi et de l'appui aux stages.

FAFPA
12 BP 26 Ouagadougou 12
T. (226) 50 36 70 20 • fafpa@fasonet.bf

● Le Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes (FAARF)

Il accorde des petits crédits aux femmes, en fonction de leur besoin. La période de remboursement varie selon le type de crédit. Le taux d'intérêt s'élève à 10 % par an.

FAARF
01 BP 5683 – Ouagadougou 01
T. (226) 50 31 15 93

● Autres fonds ou programmes d'appui

Vous trouverez des informations auprès de la MEBF ou des cabinets d'appui à l'entrepreneuriat privé sur d'autres fonds ou programmes d'appui comme : le Fonds d'appui au secteur informel (FASI), le Programme d'appui aux filières agro-sylvo-pastorales (PAFASP) ou le Fonds pour l'innovation.

Les institutions de microfinance (IMF)

En 2009, le Burkina-Faso comptait 285 institutions de microfinance agréées. Elles prêtent en priorité à leurs clients ; le montant est fonction de l'épargne, avec des taux d'intérêt supérieurs à 18 %. Signalons particulièrement :

● Le Réseau des caisses populaires du Burkina

RCPB est le plus important réseau d'IMF du Burkina. Il a récemment créé deux centres spécialisés dans le crédit aux entreprises : le Centre financier aux entreprises (CFE) à Ouagadougou et le Centre financier aux entreprises agricoles et commerciales (CFE-AC) à Bobo Dioulasso.

RCPB • 01 BP 5382 Ouagadougou 01
T. (226) 50 30 48 41 – www.rcpb.bf

● Prodia

Prodia finance la petite entreprise en milieu urbain.

Prodia
01 BP 2344 OUAGADOUGOU 01
T. (226) 50 34 31 11 – prodia@fasonet.bf



Marta Conti Lobet

Le secteur bancaire

Le secteur bancaire burkinabé (qui compte onze banques) s'ouvre de plus en plus au monde de l'entrepreneuriat, notamment lorsqu'il s'agit d'un renforcement ou du financement d'exécution d'un marché (caution, escompte, crédit documentaire – pour ceux qui font des transactions impliquant le transport maritime). Encore difficile, financer la création d'une entreprise n'est cependant pas impossible, à condition d'offrir des garanties suffisantes. Si cela est nécessaire, vous pouvez faire appel à la garantie de la SOFIGIB.

● Société financière de garantie interbancaire du Burkina

La SOFIGIB a été constituée en 2006 à l'initiative de l'Etat et d'établissements de crédit (11 banques nationales et 4 établissements financiers, dont deux pratiquent le crédit-bail – Alios Finances et Burkina-Bail), pour faciliter l'accès au financement des PME.

La SOFIGIB accorde des garanties à hauteur de 50% du crédit demandé pour des crédits minimaux de 3 millions de FCFA. La garantie SOFIGIB est un cautionnement simple et porte sur des crédits d'investissement, de fonds de roulement ou de besoin de trésorerie à court terme. La durée maximale du crédit est de 5 ans pour le moment. Un apport personnel de minimum 15 % du coût total du projet est demandé au porteur du projet. Cet organisme joue un rôle d'intermédiation entre vous, demandeur de crédit, et les banques et établissements financiers de votre choix ; elle vous assiste dans vos négociations avec eux (prestation facturée à 0,75 % du montant du crédit).

SOFIGIB

981, avenue Kwamé N'Krumah
11 BP 1345 CMS Ouagadougou 11
T. (226) 50 30 03 32 ou 33 . Fax (226) 50 30 03 35
sofigib@fasonet.bf

● La Banque régionale de solidarité (BRS)

La BRS a pour priorité la création d'entreprises.

BRS

2, avenue du Dr Kwamé N'Krumah
01 BP 1305 Ouagadougou 01
T. (226) 50 49 60 00 à 05
brsburkina@groupebrs.com
www.groupebrs.com

● Le fonds de garantie ARIZ, de l'Agence Française de Développement (AFD)

Les banques ALIOS Finance, BICIAB, BOA, CORIS et SGBB sont partenaires de l'Agence Française de Développement. Le fonds de garantie ARIZ, outil destiné à inciter ces banques à accorder des crédits, leur garantit 50 % des montants des risques de leurs activités de financement des TPE et PME, pour des crédits d'équipement de 10 000 à 300 000 euros. L'examen de la faisabilité et les taux des prêts restent à la discrétion de la banque.

Adresses utiles en France

Vous recherchez des idées nouvelles dans votre secteur d'activité ?

- Le site www.espacenet.com donne gratuitement accès à des millions de brevets dans le monde entier. Vérifiez bien leur statut pour savoir s'ils sont exploitables au Burkina-Faso.

Vous avez besoin d'une formation ?

- Portail national de l'orientation et de la formation : www.orientation-formation.fr
- ou l'une des structures que vous connaissez près de chez vous : Maison de l'emploi, Pôle emploi, Apec, Cité des métiers, Fongecif (ou Dif) pour les salariés, missions d'information sur la formation et l'emploi.



Secteur de l'Internet

Les formations dispensées en France apportent connaissances techniques et méthodes de travail. Un stage court chez un professionnel en Afrique peut ensuite, avant de vous lancer, compléter de façon efficace les connaissances acquises ici, pour les adapter aux conditions particulières en Afrique.

Vous souhaitez vous informer sur le métier d'entrepreneur ?

- Centre national de ressources
Agence pour la Création d'Entreprise (APCE)
Librairie pour entreprendre
14, rue Delambre 75014 Paris • www.apce.com
- Vous trouverez des conseils, des guides, des informations, des formations, des parrains auprès des chambres de commerce et chambres des métiers et de l'artisanat de votre région.
- Participez aux rencontres organisées par les chambres consulaires ou par les associations d'entreprises ou d'industriels, régionales ou sectorielles, qui cherchent à se développer à l'international.

Vous recherchez une expertise pour le montage juridique de votre entreprise ?

Certains cabinets français sont spécialisés en juridiction des affaires dans les pays signataires du traité de l'OHADA et connaissent la réalité du droit des affaires au Burkina Faso. Contactez le PMIE.

Vous cherchez des renseignements sur un secteur économique au Burkina-Faso ?

● Service économique et du développement de l'ambassade du Burkina-Faso

159, boulevard Haussmann 75008 Paris
T. 33 (0)1 43 59 90 63 / 21 85
Fax 33 (0)1 42 56 50 07
eco.dev@ambaburkina-fr.org
<http://ambaburkina-fr.org>

● La Maison de l'Afrique

Créée en 1976 par 10 Etats africains francophones dans le but de promouvoir leur économie, elle renseigne et conseille les hommes d'affaires africains et français.

2, rue de Viarmes 75001 Paris
T. 01 55 65 35 51 ou 35 92
www.lamaisondelafrique.com
info@lamaisondelafrique.com

● Le site "Investir en zone franc"

Consultez : www.izf.net

Pour les questions douanières

Vous pouvez vous adresser aux cellules conseil aux entreprises des pôles d'action économique des services douaniers de votre lieu de résidence. Vous trouverez leurs coordonnées sur :

www.douane.gouv.fr (onglets : créateurs d'entreprises, la douane vous guide, les adresses utiles) ou en appelant le **0811 20 44 44**.



Installation d'antennes paraboliques

Quelles aides obtenir en France ?

● **Le réseau GAME** (Groupe d'appui de la micro à la moyenne entreprise) regroupe des structures d'aide à l'entrepreneuriat en Afrique, basées en France et dans 12 pays d'Afrique. Ses conseillers vous accompagneront dans votre cheminement, de l'identification du projet à la recherche de financement, et dans le développement de votre entreprise.

Ils vous apporteront écoute, conseils méthodologiques individuels pour le montage technique, juridique et financier de votre projet, aide à la formalisation, mise en relation avec de nombreux experts spécialisés en création d'entreprise en Afrique et d'autres porteurs de projets ou des entrepreneurs. Certains membres du GAME proposent aussi des formations.

Le GAME est appuyé par le programme Migrations et Initiatives économiques.

La structure de conseil du GAME la plus proche de chez vous est accessible sur www.pseau.org/pmie ou en appelant au **01 53 34 91 28**.

● **Le programme Migrations et initiatives économiques (PMIE)**. Soutenu par l'Agence Française de Développement, le PMIE attribue depuis 2001 des bourses de cofinancement des études de faisabilité ou de finalisation réalisées en Afrique avec l'appui des membres du GAME.

www.pseau.org/pmie

● **Le programme Entrepreneurs en Afrique.** Lancé en 2009 à l'initiative du Réseau « n+i » (réseau des écoles d'ingénieurs françaises), il est piloté par CampusFrance et financé par le ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire.

Ses objectifs sont de contribuer à l'émergence de PME/PMI innovantes, de faciliter l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur technologique, issus notamment de la diaspora.

Il propose, pour des projets d'entreprises à composante technologique, une assistance des écoles d'ingénieurs françaises et un accompagnement par la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) pour l'étude de faisabilité, le montage du business plan et le suivi postcréation. Le programme prévoit également la mise en place d'un fonds pour l'aide au financement des projets qu'il accompagne.

Le dépôt de dossiers de candidature se fait sur le site internet du programme après ouverture d'un

compte par « Entrepreneurs en Afrique » en France ou par le service « appui conseil » de la MEBF.

CampusFrance

79, avenue Denfert Rochereau 75014 Paris

T. 01 53 63 21 90 – Fax 01 79 73 15 45

contact@entrepreneurs-en-afrique.com

www.entrepreneurs-en-afrique.com

● **Les aides à la réinstallation de l'Office français de l'immigration et de l'intégration**

Afin de soutenir la création d'activités économiques par des migrants burkinabé en France, l'OFII accorde, dans le cadre d'une réinstallation au Burkina Faso et sous certaines conditions, des aides financières au démarrage de leur projet.

Pour plus de renseignements et notamment pour connaître l'antenne la plus proche de votre domicile en France, consultez www.ofii.fr.

Vous pouvez aussi contacter l'OFII par mail :

ofiimali@cefib.com ou par téléphone.

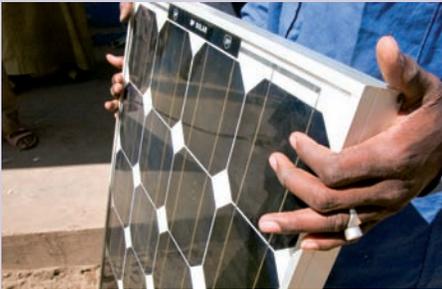
T. (223) 20 22 50 17 ou 20 22 89 51





Marta Comil Lobet

Vente réparation d'électroménager



SM

Installation et entretien de panneaux solaires

● Les prêts d'honneur de la fondation ENTHIC

La fondation ENTHIC appuie des jeunes entrepreneurs qui créent notamment en Afrique subsaharienne. Elle les accompagne par étapes, depuis l'avant projet jusqu'à la création de l'entreprise et leur attribue des prêts d'honneur (prêts personnels à taux zéro qui permet de renforcer vos fonds propres) d'environ 5 000 à 13 000 euros remboursables sur 3 à 4 ans, avec un différé de 1 à 2 ans. Elle privilégie les projets respectueux de l'environnement et des collaborateurs, créateurs de valeur et d'emplois, à « taille humaine », qu'ils soient portés par des entrepreneurs au Burkina ou en Europe. Le projet est suivi par une association locale.

- La demande d'appui doit être soumise à www.enthic.org ou par mail à : contact@enthic.org
- ou au CERDAF Burkina : T. (226) 50 36 15 15 cerdaf.bf@mail-bf.com

Les fonds d'investissement étrangers

Ils privilégient généralement les entreprises en phase de développement. Vous pourrez en identifier certains sur Internet. Citons pour exemple la Facilité Athena.

- **La Facilité ATHENA** a été mise en place par la Société belge d'investissement pour les pays en développement (BIO), en partenariat avec le Centre pour le développement de l'entreprise (CDE).

Elle est destinée au financement de projets pouvant démontrer une viabilité technique et financière :

- mise à disposition de prêts d'un montant compris entre 50 000 et 300 000 € pour des entreprises privées, existantes ou en cours de création, générant un impact positif sur l'économie locale pour un coût d'investissement total supérieur à 100 000 €, avec un apport en fonds propres d'un minimum de 50 %. Taux d'intérêt : taux euro à moyen long terme, conforme aux conditions du marché. Période de remboursement comprise entre 3 et 7 ans. Période de grâce éventuelle d'une durée maximale de 2 ans pour le remboursement du capital ;

- possibilité d'octroi d'un **subside** pour un ensemble de services-conseils adaptés aux besoins de chaque projet (faisabilité, mise à niveau, assistance technique), ne pouvant excéder 10 % du crédit octroyé.

Le formulaire de demande de financement est disponible sur www.cde.int et la demande doit être soumise auprès du bureau technique local du CDE :

Société africaine d'études et conseils (SAEC)
06 BP 9726 Ouagadougou 06
T. (226) 50 36 26 81 – saecburkina@yahoo.fr

Les opportunités actuelles Des pistes pour entreprendre

La liste des activités suivantes, considérées actuellement comme porteuses, résulte d'une synthèse réalisée par ICDE-Burkina à partir d'informations issues de *Les 100 idées de projets et opportunités d'emplois indépendants* de l'Observatoire national de l'Emploi et de la Formation professionnelle (ONEF), édition 2009.



Vente de produits maraîchers

● Domaine agricole et agroalimentaire

Cultures de rente : sésame, maïs, anacarde...

Cultures vivrières et maraîchères : aubergine, tomate, choux, oignon, pomme de terre, piment, banane, manioc, pastèque, igname...

Production animale : ferme piscicole, avicole, porcine, bovine, parc d'engraissement pour bovins et ovins...

Transformation de produits agricoles : décorticage de noix de cajou, production de jus de fruit, d'huile de sésame, de balanite, de neem...

Transformation de produits d'élevage : production de peau, de compost à partir de déchets organiques, unité d'abattage bovin, unité de réception du lait sous forme liquide...



Marta Conti Lobet

Industrie alimentaire (meunerie)

● **Domaine industriel**

Matériaux de construction : fabrication de carreaux, de sol granito, de sanitaires en céramique, de sable de qualité par le lavage et le criblage de dragage, production et pose de géo pavé...

Recyclage de déchets plastique pour la fabrication d'emballages non alimentaires, de cartons et papiers pour la fabrication de papier kraft, de verres brisés et usagers en verre creux...

Pétrochimie : production de détergents biodégradables, d'ammoniac et d'urée (engrais chimique), recyclage des huiles usagées, fabrication de préformes, d'emballages...



SM

Matériaux de construction, BTP



Marta Conti Lobet

Savonnerie industrielle

● **Commerce**. Magasins de produits phytosanitaires, de viande locale congelée, boucherie charcuterie moderne, poissonnerie, épicerie de quartier, vente de lingerie, commercialisation de produits agricoles...

● **Infrastructures**. Construction et entretien de routes, BTP (bâtiments travaux publics)...

● **Télécommunication**. Cyber café, centre de téléphonie multicabines, dépôt de cartes téléphoniques, business center complet (téléphone, fax, photocopie, reliure, cartes de visite)...

● **NTIC.** Réseau d'affichage, boutique électronique (e-commerce), centre de photogravure et PAO, centre de création graphique, conseil en événementiel, création et gestion de sites web, agence de production audiovisuelle, studio télé fond vert, location de matériel informatique...

● **Transport.** Transport de personnes, de marchandises, de produits agricoles, location de vans, ramassage d'élèves, location de véhicules...

● **Tourisme/loisir.** Service VIP aéroport / hôtel, centre récréatif pour enfants, tourisme éducatif, garderies de tableaux ou photos à prix bas, projection de films et de spectacles dans les écoles, organisation d'événements ludiques pour entreprises...

● **Mode, beauté.** Atelier de couture hommes, dames ou enfants, salon de coiffure, magasin de produits cosmétiques et accessoires féminins, cabinet de soins esthétiques, centre de remise en forme, atelier de décoration et d'aménagement, magasin de troc vestimentaire, location de costumes, robes de mariage, sacs dames, conseil en création vestimentaire...



Marta Contil Liobet

Mode et design textile



SM

Organisation de fêtes, location de matériel



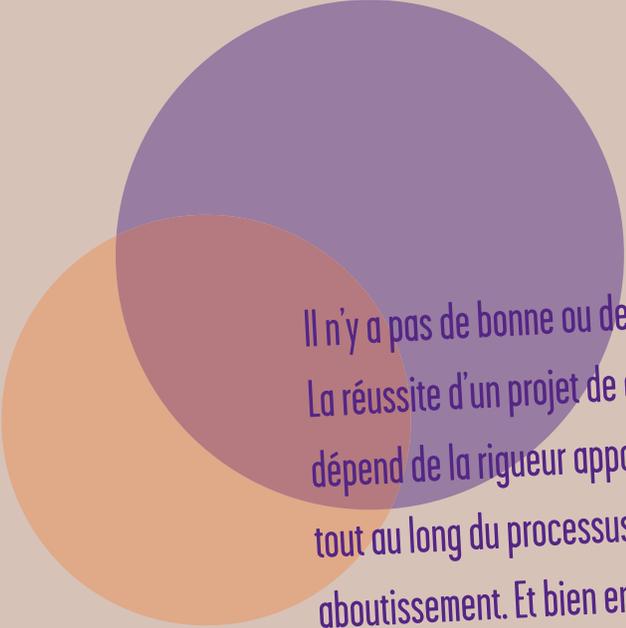
SM

Transport de voyageurs

● **Santé.** Clinique (activité réglementée), centre de soins médicaux en quartiers (activité réglementée), Vente et entretiens de matériels médicaux...

● **Services aux entreprises.** Collecte des ordures (activité réglementée), nettoyage de bureaux dans les PME, approvisionnement en fournitures de bureau, fournitures de matériel informatique et consommables, services contentieux externes – recouvrements de créances (activité réglementée), fourniture de force de vente et d'appui en promotion vente, conseil en recrutement et fourniture en personnel d'intérim, conseil en informatique et maintenance, SOS dépannage (informatique, fax, électricité, plomberie, etc.)...

● **Services aux particuliers.** Etablissements scolaires dans les nouveaux quartiers (activité réglementée), service d'entretien express (plombier, électricité, jardinier), centre auto express manuel (pneu, batterie, etc.), imprimerie offset et numérique (activité réglementée), centre de sport études (foot surtout), agence matrimoniale, organisateur de cérémonie de mariage...



Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise idée.
La réussite d'un projet de création d'entreprise
dépend de la rigueur apportée à sa mise en œuvre,
tout au long du processus : de l'idée à son
aboutissement. Et bien entendu de la ténacité
du promoteur !

Comité de rédaction : Félicité TRAORE-WOUROUGOU et Paul-Yeguenou YARGA (Cabinet ICDE-Burkina),
Marie-Laure GIBAUD (PMIE, pS-Eau)

Coordination : Marie-Laure GIBAUD (PMIE, pS-Eau)

Conception graphique, réalisation : Solange MÜNZER

Photographies : Marta CONTI LLOBET

Impression : Panoply, septembre 2010



Pmie

Programme Migrations et Initiatives Économiques

c/o programme Solidarité Eau (pS-Eau)

32, rue Le Peletier 75009 Paris • T. 01 53 34 91 28 • www.pseau.org/pmie

Le PMIE est soutenu par

